

Au-delà du 3 août...

Par Me. Yarba Ould Mohamed Saleh

L'histoire enfante parfois sans faire paraître le moindre signe de sa gestation, dit un vieil adage maure. La règle s'est amplement vérifiée le 3 août 2005. Au petit matin, la donne politique a tout d'un coup changé, dans notre pays. Les leviers de commande de l'État passent entre de nouvelles mains. Les laudateurs de tout pouvoir -en exercice- se sont saisis de l'occasion, la leur. Ils se succèdent sur les tribunes, se housculent dans les marches de soutien, s'arrachent les micros, envahissent les antichambres et salons des nouveaux venus, s'ingénient à trouver les formules d'allegiance, sans réserve. Pour celui qui n'est plus là, ils assènent sans vergogne, les formules assassines. La mue de ces honorables militants et cadres du Parti au pouvoir est plus rapide que celle des reptiles.

Une amnésie collective s'empare de ceux, nombreux qui la veille louangeaient «la Direction Nationale éclairée, ayant une vision perspicace, infaillible, historique, stratégique» dans chaque domaine de la vie, attentive à tout : aux arts, aux sciences et techniques, au Coran, au Hadith etc.

Ceux qui avaient été mis à l'écart par le pouvoir déchu et qui réapparaissent sur la scène aujourd'hui, personne ne sait pourquoi, justifient, tout autour d'eux, leur disgrâce passé par une prétendue divergence sur la chose publique qui les a opposés au régime «chou! Soyons sceptiques devant de tels propos. La vérité est que dociles et résignés, ils attendaient simplement que le Frère-Président leur fasse signe.

Les nouveaux venus et plus précisément ceux qui ont osé s'installer dans les premières loges, c'est-à-dire aux commandes du pays, ont droit à tous les attributs, aux éloges panegyriques, à l'encens au quotidien.

Cet exercice de volte-face donne le vertige et inspire, on ne le dira jamais assez, le mépris pour ceux qui s'y adonnent; la profession la plus large en Mauritanie est dit-on celle des...applaudisseurs. Parmi eux, certains ont conservé un réduit de pudeur; si vous rencontrez ceux-là, ils vous fuiront des yeux. Ils ont perdu, à l'usure, cet œil malicieux, ce semblant d'honneur, cette résolution qu'ils affichaient naguère, à tout bout de champs. Ils se savent

découverts! Soyons indulgents à leur égard. Les pauvres! Le pays a besoin de toutes ses compétences. Ce n'est pas la girouette qui change d'orientation, mais c'est le vent qui change de direction, vous diront les plus hardis!

Est-ce les symptômes de la crise morale profonde que, de l'avis de tous, nous vivons depuis déjà un certain temps ou s'agit-il plutôt d'un trait de caractère des insaisissables nomades en l'âme que nous sommes? Sommes-nous plutôt en face d'une forme déguisée du rejet du pouvoir? Les sociologues, les psychanalyses, les historiens trouveront là matière à réflexion et nous diront un jour.

Allons à l'essentiel!

Le tumulte est passé. Le bruit des sirènes de la police encadrant les manifestations de soutien commence à s'estomper. Le conseil militaire pour la justice et la démocratie, c'est le nom révélateur qu'il s'est choisi, assoit de plus en plus son pouvoir, forme son gouvernement et reçoit -le concours de l'opposition démocratique, son action diplomatique et médiatique aidant- le soutien ou tout au moins la compréhension bienveillante des principales chancelleries et puissances étrangères. Mais l'essentiel est ailleurs; il est dans le changement de la donne politique, intervenu un lendemain du 3 août 2005. Désormais le pouvoir reconnaît solennellement et sans détours que les institutions politiques qui étaient en place ne sont pas représentatives; pour lui, ces institutions n'étaient nullement l'expression de la volonté du peuple. Il dit haut et fort que la fraude électorale, l'utilisation massive des moyens de l'État, le parti pris de l'administration, la déliquescence de la justice, la conception patrimoniale de l'État ont été érigés en système de gestion par le pouvoir déchu. En somme, le Conseil militaire pour la justice et la démocratie fait sien le diagnostic de la situation présentée à maintes reprises par l'opposition, quatorze années durant. Pour le pouvoir comme pour les formations politiques autres que le PRDS, le processus démocratique était dans une impasse; il doit être repris. Les nouveaux gouvernants abordent tous les sujets même ceux qui «fâchent» et que certains, pourtant

de l'opposition, tenaient, non sans raison peut-être, à ne pas évoquer pour «éviter d'attirer l'ire de cet homme», c'est-à-dire l'ancien Président. Ils disaient connaître celui-ci mieux que tous, faisaient l'exégèse de ses propos, tirant de cet exercice une certaine gloire; ils se voulaient les intermédiaires politiques et pédagogiques entre les formations de l'opposition et le pouvoir déchu. Il est normal qu'ils regrettent le départ de celui-ci, mais il est louable qu'ils affichent -de manière intelligente, c'est-à-dire habile- un point de vue différencié de l'opinion ambiante; le 3 août 2005 n'a pas été une surprise agréable pour toute la classe politique.

Certains exigent même du CMJD, instance transitoire, la résolution immédiate du gravissime passif humanitaire des années de plomb, au sens premier du mot. Pourtant, certains de ceux-là mêmes ont toujours pertinemment soutenu que ce dossier ne peut être réglé que par un gouvernement légitime, librement choisi par le peuple mauritanien. Indulgents, la veille. Exigeants, le lendemain.

Un gouvernement d'union nationale pour administrer la période transitoire ?

Est-ce la formule adaptée aux circonstances? L'idée paraît de prime abord séduisante. Il reste cependant à savoir si sa mise en oeuvre contribuera à la consolidation de l'unité du pays et au respect des engagements souscrits par le Conseil militaire de Justice et de Démocratie ou si par contre elle entravera le fonctionnement normal de l'administration publique. Risque ultime pour un pays au potentiel économique présumé immense, occupant une position stratégique, névralgique, ayant une tradition d'État plutôt faible et par voie de conséquence sujet à beaucoup de convoitises internationales.

Et déjà, les sirènes de l'immixtion extérieure sonnent avec stridence dans nos oreilles. Nos voisins -je veux parler des hommes qui gouvernent les pays frères mitoyens au nôtre et non les peuples- saisissent l'occasion et mettent à profit la zone de turbulence que nous traversons pour pouvoir obtenir de nous, pour eux ou pour d'autres, des concessions sur tel ou tel dos-

sier économique ou politique majeur, en contrepartie de leur bienveillance -avérée ou supposée- vis-à-vis de nous. Nos voisins du Sud soutiennent avoir obtenu pour nous la renonciation d'une frange de l'opposition -allez savoir laquelle- à la lutte armée! Dakar a même abrité sous l'égide du premier magistrat du Sénégal une concertation de l'opposition extérieure. À que titre? La question n'a reçu que des réponses évasives. Les formations politiques reconnues sont elles aussi conviées à une rencontre analogue. À l'instar du RFD, elles doivent décliner publiquement cette offre d'intermédiation de l'extérieur avec un pouvoir national qui fait globalement sienne les analyses de l'opposition démocratiques tout en s'appropriant ses revendications comme programme.

Faut-il le rappeler, en juin 2003 et malgré les protestations des organisations humanitaires, le Gouvernement sénégalais avait fait extraire vers la Mauritanie, le lieutenant Didi Ould Mhamed pour qu'il compare devant une juridiction d'exception, sans aucune garantie pour un procès équitable. Il encourrait alors la peine capitale! Le gouvernement sénégalais demande aujourd'hui aux nouvelles autorités sa libération immédiate, ayant de justesse échappé à la potence! Hier, prétendu entièrement parachevé, le retour des réfugiés est «souhaité dans les plus brefs délais!» Pourquoi un tel revirement subit? Pourquoi une frange de l'opposition mauritanienne si forte dans l'adversité, si lucide dans ses jugements, se prête-t-elle à ce jeu? Comment perd-elle de vue cette règle immuable qui dit que les États n'ont que des intérêts? Sur la bouche de Kotie Barma -qui disait que les rois n'ont pas d'amis- la sagesse Wolof affirme la même vérité.

Le Conseil Militaire pour la Justice et la démocratie ne semble pas, pour autant, prendre la mesure des défis qui l'interpellent. Aucune initiative n'a été prise pour faire libérer les citoyens islamistes ou présumés tels, incarcérés à tout hasard ces derniers mois, souvent sans fondement d'une loi scélérate qui porte atteinte à la liberté d'opinion et de religion dans une République Islamique. Par quelle logique peut-il garder indéfiniment dans les

geôles, ces brillants officiers dont l'action a été malgré son échec ou à cause de cet échec, le prélude ou la répétition d'actes ayant permis justement la réussite de l'action du 3 août 2005?

Le programme politique des auteurs de la tentative de 2003 est, à un mot près, celui du CMJD. La mise en place d'une loi d'amnistie générale s'impose donc. Elle doit être promulguée dans les meilleurs délais pour permettre à tous les Mauritanien de revenir de l'exil, parmi les leurs. Ces retrouvailles seront le déclin de l'ère nouvelle à laquelle aspire les Mauritanien. Elle lèvera l'interdiction «judiciaire» frappant ceux qui ont été privés abusivement de leurs droits civiques, à l'issue du fameux procès «GRAB», en fin 2003.

Cette loi correspond à une demande populaire très large. Sa mise en application coupera sans nul doute court aux spéculations sur le dossier des Droits de l'Homme.

Joindre le geste à la parole en écartant, à l'avenir de ses choix aux commandes de l'État, les caciques du PRDS ou leur ayant cause donnera plus de crédit à cette indépendance dont se prévaut le CMJD vis-à-vis des partis politiques.

Dores et déjà les membres du gouvernement devront publiquement rendre leur démission de ce parti ou de tout autre, comme l'a déjà fait Monsieur le Premier Ministre lui-même. Par des gestes forts, le CMJD mettra, nous l'espérons, fin à l'ostracisme qui frappe l'opposition démocratique à l'ancien pouvoir, non pas à cause de l'alignement de celle-ci à son programme mais parce que tel est le droit et l'équité.

Durant la période transitoire, l'égalité d'accès au service public et aux emplois de l'État doivent être pleinement garantis à tous.

Je formulerais le vœu de voir le pouvoir intérimaire, loin de tout règlement de compte et de toute chasse aux sorcières, aux conséquences incalculables et source d'injustice, dresser un état des lieux, sans complaisance et sans rancœur, dans le juste milieu, seul espace où peut s'entreprendre une action salvatrice et durable.